



AA046

BASES

2 jours 14 heures

1 120 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

# Connaitre les bases du règlement des sinistres Pertes d'Exploitation - PE

## Élaborer le plan du règlement d'un sinistre

### OBJECTIFS

- Comprendre l'objet de la garantie pertes d'exploitation
- S'initier aux données comptables indispensables au règlement d'un sinistre pertes d'exploitation
- Analyser les conditions générales du contrat
- Examiner les garanties optionnelles et les extensions de garanties

### PROGRAMME

#### A. OBJET DE L'ASSURANCE DES PERTES D'EXPLOITATION

1. Aléas et analyse de l'activité
2. Conséquences d'un sinistre et limites de l'assurance dommages
3. Principes de l'assurance pertes d'exploitation

#### B. APPROCHE COMPTABLE

1. Éléments comptables
2. Bilan et compte de résultat / Examen du compte de résultat

#### C. ANALYSE DE LA GARANTIE PERTES D'EXPLOITATION

1. Définitions
  - a) CA annuel, marge brute
  - b) période d'indemnisation
  - c) limitation contractuelle d'indemnité
  - d) franchise
2. Conditions générales et convention spéciale PE

#### 3. Garanties optionnelles

#### 4. Extensions de garanties

- a) carence de fournisseurs
- b) impossibilité d'accès
- c) supports d'information non informatiques
- d) appareils électriques ou électroniques
- e) frais supplémentaires additionnels
- f) assurance achat de produits
- g) assurance de la perte de droit au bail
- h) pénalités de retard
- i) honoraires d'expert

#### D. RÈGLEMENT D'UN SINISTRE PERTES D'EXPLOITATION

1. Différentes phases du règlement d'un sinistre
2. Calcul de l'indemnité
3. Cas particuliers

### PUBLIC

- Chargés d'indemnisation risques d'entreprises
- Inspecteurs régleurs de sinistres
- Chargés d'indemnisation entreprise

### PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA145

### POINTS FORTS

Le formateur alterne les apports techniques et méthodologiques. L'analyse de la garantie pertes d'exploitation et l'apprentissage de la méthode de règlement sont illustrés par des exercices.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

### SESSION(S) 2019

#### PARIS

Les 4 et 5 février

Les 16 et 17 octobre

#### STRASBOURG

Les 4 et 5 février

Les 16 et 17 octobre

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

